DÉCLARATION RELATIVE À LA RÉCUPÉRATION

Conformément aux exigences gouvernementales relatives à la Taxe sur les produits et services, vous devez fournir les renseignements suivants :

1. Êtes-vous inscrit aux fins de la TPS? Oui ☐ Non ☐

2. Si « Oui », veuillez préciser :
   a) le numéro d'enregistrement

   _____

   b) le pourcentage recouvrable

   _____

3. Avez-vous reçu un crédit de taxe sur les intrants sur le bien qui fait l'objet de la présente déclaration relative à la récupération? Oui ☐ Non ☐

4. Décrivez la nature de la récupération :

_____
_____
_____
_____
_____
_____
_____
_____
_____
_____
_____
_____

Numéro de police : _____

Nom de l'assuré : _____

Date du sinistre : _____

DATE: _____ SIGNATURE : _____

(04/13) © [2015] Bureau d'assurance du Canada. Tous droits réservés.